

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 16 oct. 2020

Date d'édition: 18 nov. 2020

Version: 4

Page 1/10

Vuse ePod Blushed Mango 0mg/ml

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation:

Vuse ePod Blushed Mango 0mg/ml

Autres désignations:

Vuse ePod Blushed Mango 0mg/ml ; Vype ePod Blushed Mango 0mg/ml

Vuse ePod Wild Mango 0mg/ml ; Vype ePod Wild Mango 0mg/ml

Vuse ePod Just Mango 0mg/ml ; Vype ePod Just Mango 0mg/ml

Vuse ePod Mango Wonder 0mg/ml ; Vype ePod Mango Wonder 0mg/ml

Vuse ePod Ripe Mango 0mg/ml ; Vype ePod Ripe Mango 0mg/ml

Vuse ePod Mango 0mg/ml ; Vype ePod Mango 0mg/ml

Vuse ePod Summer Yellow 0mg/ml ; Vype ePod Summer Yellow 0mg/ml

Vuse ePod Saveur Mangue 0mg/ml ; Vype ePod Saveur Mangue 0mg/ml

Vuse ePod Mangue Suprême 0mg/ml ; Vype ePod Mangue Suprême 0mg/ml

Vuse ePod Mangue Mûre 0mg/ml ; Vype ePod Mangue Mûre 0mg/ml

Vuse ePod Mangue Tropicale 0mg/ml ; Vype ePod Mangue Tropicale 0mg/ml

NV-PODJP-005

UFI:

KV30-N0Q6-N00G-5SCJ

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange:

E-liquides et mélanges pour cigarettes électroniques

* 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur):

TDR d.o.o

Obla Vladimira Nazora

52210 Rovinj

Croatia

Téléphone: +385 98390568

E-mail: sds-eliquid@bat.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

24h: +33 1 72 11 00 03 ; numéro ORFILA (INRS): +33 (0)1 45 42 59 59 (Centre Antipoison Et De Toxicovigilance)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Le produit n'est pas soumis à un étiquetage selon les directives CE ou les lois nationales respectives.

Mentions de danger: -

Informations supplémentaires sur les dangers

EUH208 Contient Furanéol. Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 16 oct. 2020

Date d'édition: 18 nov. 2020

Version: 4

Page 2/10

Vuse ePod Blushed Mango 0mg/ml

Conseils de prudence Prévention

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

2.3. Autres dangers

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux / Impuretés dangereuses / Stabilisateurs:

identificateurs produit	Nom de la substance Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Concentration
n°CAS: 101-84-8 N°CE: 202-981-2	oxyde de diphényle Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 3, Eye Irrit. 2   Attention H319-H400-H412	0 - < 0,1 pds %
n°CAS: 3658-77-3 N°CE: 222-908-8 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2120754473-52-XXXX	Furanéol Acute Tox. 4, Eye Dam. 1, Skin Corr. 1B, Skin Sens. 1A   Danger H302-H314-H317-H318	0 - < 0,1 pds %
n°CAS: 123-92-2 N°CE: 204-662-3 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119548408-32-XXXX	acétate d'isopentyle Flam. Liq. 3  Attention H226-EUH066	0 - < 0,01 pds %

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Informations générales:

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Éloigner la victime de la zone dangereuse. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit. Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation:

Veiller à un apport d'air frais.

En cas de contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Après contact avec les yeux:

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Si le produit est chauffé à une température supérieure à 130 °C, des produits de décomposition, y compris du formaldéhyde et d'autres carbonyles, peuvent se former. Une exposition à ces substances peut entraîner une irritation des yeux, du nez et de gorge, une congestion ou un écoulement nasal, des maux de tête ou de gorge, une sensation d'oppression dans la poitrine, une éruption cutanée, des difficultés respiratoires, un sifflement et/ou des crises d'asthme fréquentes et graves. Dans les cas sévères, une hypotension, une arythmie, une respiration irrégulière et une perte de conscience peuvent survenir.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 16 oct. 2020

Date d'édition: 18 nov. 2020

Version: 4

Page 3/10

Vuse ePod Blushed Mango 0mg/ml

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

À L'ATTENTION DU PERSONNEL MÉDICAL UNIQUEMENT : En cas d'empoisonnement grave au formaldéhyde (voir ci-dessus les circonstances particulières dans lesquelles cela peut se produire à la suite d'une dégradation du produit à haute température), retirer les vêtements et les laver à grande eau. Le formaldéhyde en solution est corrosif et, sous forme de gaz, irritant et très réactif. Il convient d'irriguer les yeux avec du sérum physiologique ou un cristalloïde équivalent, idéalement sous anesthésie locale. La présence de formaldéhyde dans le corps peut être détectée à l'aide d'un test épicutané. Dans la mesure où un empoisonnement peut entraîner des complications graves, il est important de consulter immédiatement un médecin en cas de suspicion.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Extincteur à sec, Dioxyde de carbone (CO₂), mousse résistante à l'alcool, Brouillard d'eau

Moyens d'extinction inappropriés:

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux:

En cas d'incendie: Dioxyde de carbone (CO₂), Monoxyde de carbone, Oxydes d'azote (NO_x), Formaldéhyde

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Mesures de précautions individuelles:

Ne pas entrer dans les zones de stockage, de manutention et de production sans autorisation.

Procédures d'urgence:

Ne pas marcher sur le produit répandu et éviter toute forme de contact. Ventiler la zone concernée s'il est sûr de le faire. Évacuer immédiatement la zone de danger et suivre les procédures d'urgence en vigueur sur le lieu de travail.

6.1.2. Pour les secouristes

Protection individuelle:

Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention:

Colmater les bouches de canalisations.

Pour le nettoyage:

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Autres informations:

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Evacuation: voir rubrique 13
Produits de décomposition en cas d'incendie: cf. rubrique 5.

6.5. Indications diverses

Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 16 oct. 2020

Date d'édition: 18 nov. 2020

Version: 4

Page 4/10

Vuse ePod Blushed Mango 0mg/ml

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Précautions de manipulation:

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas utiliser au-dessus des températures suivantes 50 °C / 122 °F. Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8). Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: Substances fortement oxydantes

Mesures de protection incendie:

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage:

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé. Tenir à l'écart de: Forte chaleur, Radiations UV/rayonnement solaire. Ne pas stocker à des températures de plus de 50 °C / 122 °F. Conserver sous clé et hors de portée des enfants.

Demandes d'aires de stockage et de récipients:

Assurer une ventilation suffisante du lieu de stockage.

Informations sur l'entreposage commun:

Tenir à l'écart de: Substances fortement oxydantes

Classe de stockage: 12 – liquides non combustibles qui n'appartiennent à aucune des classes de stockage indiquées ci-avant

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandation:

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques. Observer le mode d'emploi.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1. Valeurs limites au poste de travail

Type de valeur limite (pays d'origine)	Nom de la substance	① valeur limite au poste de travail à long terme ② valeur limite au poste de travail à court terme ③ Valeur momentanée ④ Procédé de surveillance ou d'observation. ⑤ Remarque
VLA (FR)	glycérol n°CAS: 56-81-5	① 10 mg/m³ ⑤ (Aérosol)
VLA (FR)	oxyde de diphenyle n°CAS: 101-84-8	① 1 ppm (7 mg/m³)
IOELV (EU)	oxyde de diphenyle n°CAS: 101-84-8	① 1 ppm (7 mg/m³) ② 2 ppm (14 mg/m³)
VRI (FR)	oxyde de diphenyle n°CAS: 101-84-8	① 1 ppm (7 mg/m³) ② 2 ppm (14 mg/m³)
IOELV (EU)	acétate d'isopentyle n°CAS: 123-92-2	① 50 ppm (270 mg/m³) ② 100 ppm (540 mg/m³)
VRC (FR)	acétate d'isopentyle n°CAS: 123-92-2	① 50 ppm (270 mg/m³) ② 100 ppm (540 mg/m³)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 16 oct. 2020

Date d'édition: 18 nov. 2020

Version: 4

Page 5/10

Vuse ePod Blushed Mango 0mg/ml

Type de valeur limite (pays d'origine)	Nom de la substance	① valeur limite au poste de travail à long terme ② valeur limite au poste de travail à court terme ③ Valeur momentanée ④ Procédé de surveillance ou d'observation. ⑤ Remarque
VLA (FR)	acétate de n-butyle n°CAS: 123-86-4	① 150 ppm (710 mg/m³) ② 200 ppm (940 mg/m³)
IOELV (EU)	acétate de n-butyle n°CAS: 123-86-4	① 50 ppm (241 mg/m³) ② 150 ppm (723 mg/m³)

8.1.2. Valeurs limites biologiques

Aucune donnée disponible

8.1.3. Valeurs de référence DNEL/PNEC

Nom de la substance	DNEL valeur	① DNEL type ② Voie d'exposition
oxyde de diphényle n°CAS: 101-84-8	59 mg/m³	① DNEL salarié ② par inhalation, à long terme, systémique
oxyde de diphényle n°CAS: 101-84-8	7 mg/m³	① DNEL salarié ② par inhalation, à long terme, local
oxyde de diphényle n°CAS: 101-84-8	14 mg/m³	① DNEL salarié ② par inhalation, à court terme, local, (aigu)
oxyde de diphényle n°CAS: 101-84-8	25 mg/kg p.c. /jour	① DNEL salarié ② dermique, à long terme, systémique
butyrate d'éthyle n°CAS: 105-54-4	49,3 mg/m³	① DNEL salarié ② par inhalation, à long terme, systémique
butyrate d'éthyle n°CAS: 105-54-4	2,33 mg/kg p.c. /jour	① DNEL salarié ② dermique, à long terme, systémique
Cis-hex-3-en-1-ol n°CAS: 928-96-1	11,75 mg/m³	① DNEL salarié ② par inhalation, à long terme, systémique
Cis-hex-3-en-1-ol n°CAS: 928-96-1	3,33 mg/kg p.c. /jour	① DNEL salarié ② dermique, à long terme, systémique
(-)-alpha-pinene n°CAS: 7785-26-4	3,8 mg/m³	① DNEL salarié ② par inhalation, à long terme, systémique
(-)-alpha-pinene n°CAS: 7785-26-4	0,542 mg/kg p.c. /jour	① DNEL salarié ② dermique, à long terme, systémique

Nom de la substance	PNEC Valeur	① PNEC type
oxyde de diphényle n°CAS: 101-84-8	10 mg/l	① PNEC Station d'épuration
oxyde de diphényle n°CAS: 101-84-8	0,093 mg/kg	① PNEC sédiment, eau douce
oxyde de diphényle n°CAS: 101-84-8	0,009 mg/kg	① PNEC sédiment, eau de mer
oxyde de diphényle n°CAS: 101-84-8	0,018 mg/kg	① PNEC terre, eau douce
(-)-alpha-pinene n°CAS: 7785-26-4	0,606 µg/l	① PNEC Eaux, Eau douce
(-)-alpha-pinene n°CAS: 7785-26-4	0,061 µg/l	① PNEC Eaux, Eau de mer
(-)-alpha-pinene n°CAS: 7785-26-4	0,2 mg/l	① PNEC Station d'épuration

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 16 oct. 2020

Date d'édition: 18 nov. 2020

Version: 4

Page 6/10

Vuse ePod Blushed Mango 0mg/ml

Nom de la substance	PNEC Valeur	① PNEC type
(-)-alpha-pinene n°CAS: 7785-26-4	0,157 mg/kg	① PNEC sédiment, eau douce
(-)-alpha-pinene n°CAS: 7785-26-4	0,0157 mg/kg	① PNEC sédiment, eau de mer
(-)-alpha-pinene n°CAS: 7785-26-4	0,0317 mg/kg	① PNEC terre
(-)-alpha-pinene n°CAS: 7785-26-4	8,76 mg/kg	① PNEC Intoxication secondaire

8.2. Contrôle de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

8.2.2. Protection individuelle



Protection yeux/visage:

Lunettes à monture DIN EN 166

Protection de la peau:

Porter les gants de protection homologués (EN ISO 374). Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile). Si les gants doivent être réutilisés, les nettoyer avant de les retirer et les conserver dans un endroit bien ventilé. Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière.

Protection respiratoire:

En principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle.

8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État: Liquide

Odeur: fruité

Couleur: incolore

Seuil olfactif: non déterminé

Données de sécurité

paramètre		à °C	Méthode	Remarque
pH	6,41		ASTM D 1293	en solution aqueuse 10% [volume]
Point de fusion	non déterminé			
Point de congélation	non déterminé			
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	non déterminé			
Température de décomposition	non déterminé			
Point éclair	104,5 °C		ASTM D 93	
Taux d'évaporation	non déterminé			
Température d'auto-inflammabilité	non déterminé			
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	non déterminé			
Pression de la vapeur	non déterminé			
Densité de la vapeur	non déterminé			
Densité	1,1375 g/cm³			calculé

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 16 oct. 2020

Date d'édition: 18 nov. 2020

Version: 4

Page 7/10

Vuse ePod Blushed Mango 0mg/ml

paramètre		à °C	Méthode	Remarque
Densité apparente	non déterminé			
Solubilité dans l'eau	non déterminé			
Coefficient de partage: n-octanol/eau	non déterminé			
Viscosité, dynamique	non déterminé			
Viscosité, cinématique	70,6 mm²/s			

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4. Conditions à éviter

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

10.5. Matières incompatibles

Substances fortement oxydantes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Si le produit est chauffé à une température supérieure à 130 °C, des produits de décomposition, y compris du formaldéhyde et d'autres carbonyles, peuvent se former.

Produits de décomposition en cas d'incendie: cf. rubrique 5.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

n°CAS	Nom de la substance	Informations toxicologiques
101-84-8	oxyde de diphenyle	DL50 par voie orale: 2 450 mg/kg (Rat) DL50 dermique: > 7 940 mg/kg (Lapin)
3658-77-3	Furanéol	DL50 par voie orale: 2 320 mg/kg (Rat) OCDE 401

Toxicité orale aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité dermique aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité inhalatrice aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Contient Furanéol. Peut produire une réaction allergique.

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 16 oct. 2020

Date d'édition: 18 nov. 2020

Version: 4

Page 8/10

Vuse ePod Blushed Mango 0mg/ml

Cancerogénité:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations complémentaires:

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

n°CAS	Nom de la substance	Informations toxicologiques
101-84-8	oxyde de diphenyle	LC₅₀ : 4,2 mg/l 4 d (poisson, <i>Oncorhynchus mykiss</i> (Truite arc-en-ciel)) LC₅₀ : 1,96 mg/l 2 d (crustacés, <i>Daphnia magna</i> (puce d'eau géante)) OCDE 202 NOEC : 0,24 mg/l 3 d (Algues/plantes aquatiques, <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i>) OCDE 201 ErC₅₀ : 0,455 mg/l 4 d (Algues/plantes aquatiques, <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i>) OCDE 201
3658-77-3	Furanéol	EC₅₀ : 6,8 mg/l 2 d (crustacés, <i>Daphnia magna</i> (puce d'eau géante)) OCDE 202 EC₅₀ : 194,04 mg/l 3 d (Algues/plantes aquatiques, <i>Desmodesmus subspicatus</i>) OCDE 201

12.2. Persistance et dégradabilité

n°CAS	Nom de la substance	Biodégradation	Remarque
101-84-8	oxyde de diphenyle	Oui, rapide	
3658-77-3	Furanéol	Oui, rapide	
123-92-2	acétate d'isopentyle	Oui, rapide	

12.3. Potentiel de bioaccumulation

n°CAS	Nom de la substance	Log K _{OW}	Facteur de bioconcentration (FBC)
101-84-8	oxyde de diphenyle	4,21	200
3658-77-3	Furanéol	0,95	
123-92-2	acétate d'isopentyle	2,7	28,1

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 16 oct. 2020

Date d'édition: 18 nov. 2020

Version: 4

Page 9/10

Vuse ePod Blushed Mango 0mg/ml

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

n°CAS	Nom de la substance	Résultats des évaluations PBT et vPvB
101-84-8	oxyde de diphenyle	La substance contenue dans le mélange ne remplit pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.
3658-77-3	Furanéol	La substance contenue dans le mélange ne remplit pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.
123-92-2	acétate d'isopentyle	La substance contenue dans le mélange ne remplit pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

Solutions pour traitement des déchets

Élimination appropriée / Produit:

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux. Pour l'élimination des déchets, contacter les autorités compétentes.

Élimination appropriée / Emballage:

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport par voie fluviale (ADN)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1. N° UN			
Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.
14.2. Nom d'expédition des Nations unies			
Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport			
négligeable			
14.4. Groupe d'emballage			
négligeable			
14.5. Dangers pour l'environnement			
négligeable			
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur			
négligeable			

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

négligeable

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 16 oct. 2020

Date d'édition: 18 nov. 2020

Version: 4

Page 10/10

Vuse ePod Blushed Mango 0mg/ml

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Autres réglementations (UE):

Règlement (UE) 2016/425 du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2016 relatif aux équipements de protection individuelle et abrogeant la directive 89/686/CEE du Conseil (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

Directive 94/62/CE du Parlement européen et du Conseil, du 20 décembre 1994, relative aux emballages et aux déchets d'emballages

15.1.2. Directives nationales

Aucune donnée disponible

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est requise pour les mélanges.

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1. Indications de changement

1.3.	Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
------	---

16.2. Abréviations et acronymes

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

16.3. Références littéraires et sources importantes des données

Aucune donnée disponible

16.4. Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

16.5. Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Mentions de danger	
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations supplémentaires sur les dangers

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
--------	--

16.6. Indications de stage professionnel

Aucune donnée disponible

16.7. Indications diverses

Aucune donnée disponible

* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente